



Vendredi 27 novembre 2020

Offres de stationnement pendant les fêtes de fin d'année

Suite aux dernières annonces faites par le Gouvernement concernant la réouverture des commerces de détails, et ce afin de soutenir la reprise de l'économie locale durant la période cruciale des fêtes de fin d'année, la Ville d'Annemasse met en place une nouvelle offre de stationnement en faveur des commerces du centre-ville.

Gratuité du stationnement deux dimanches

Les commerces du centre-ville bénéficiant d'une dérogation pour ouvrir les dimanches de décembre, le stationnement **dans les trois parkings souterrains du centre-ville** (à l'exception du parking de la Gare) sera gratuit les **dimanches 13 et 20 décembre**.

Les parkings clos de surface ainsi que le stationnement sur voirie étant déjà gratuits ces jours là, **l'ensemble du stationnement tous parkings confondus sera gratuit toute la journée ces deux dimanches**, véritables temps forts commerciaux pour les commerces du centre-ville.



A NOTER

Christian Dupessey, Maire d'Annemasse, a autorisé par arrêté les commerces à ouvrir ce dimanche 29 novembre (en plus des quatre dimanches du mois de décembre).

Le retour des chèques parkings

Par ailleurs, l'opération « chèques parking » sera reconduite dès le mois de décembre en éditant **20 000 tickets parking d'une heure de stationnement** pris en charge par SAGS, la Ville et les commerçants. Cette opération permettra aux commerçants d'acheter à un prix compétitif des tickets d'une valeur d'une heure de stationnement afin de les offrir à leurs clients.

Les tickets seront délivrés auprès de **600 commerces**.

Pour permettre aux clients d'identifier en un clin d'œil les commerces participants à cette opération, la Ville met à disposition des commerçants un **set de communication comportant un support publicitaire à disposer au niveau des caisses** ainsi qu'un **autocollant à coller sur les vitrines**.



CONTACT

FLORA SOUBRAS

04 50 95 07 00 - Poste 1096

flora.soubras@annemasse.fr

Les tickets seront **valables jusqu'au 1^{er} novembre 2021 et pourront** être utilisés dans l'ensemble des **parkings souterrains** (Libération, Chablais Park et Hôtel de Ville / Montessuit) et **clos de surface** (Clos Fleury et Place des Marchés).

Nouveauté pour cette édition : les tickets seront cumulables.

« Merci samedi », c'est fini

Le dispositif « Merci samedi », offrant 2 heures gratuites dans les parkings souterrains chaque dernier samedi du mois, a pris fin en octobre dernier.

Il sera désormais remplacé par des actions de gratuité ponctuelles, en lien avec des temps forts commerciaux (soldes, shopping de Noël, etc.).